



PROCES-VERBAL

Assemblée des délégués de Swiss Golf

Samedi, 18 mars 2023

Hôtel Bellevue Palace, Berne

1. Introduction

Le Président Reto Bieler ouvre la 119^{ème} Assemblée des délégués ordinaire de Swiss Golf à 10h00 et souhaite la bienvenue au président d'honneur Jean-Marc Mommer, aux membres d'honneur Yves Hofstetter et Johnny Storjohann, à l'invité Pierre Ducrey, aux représentantes et représentants des membres de Swiss Golf.

Il excuse les présidents d'honneur Louis Balthasar et Martin Kessler. Tous deux sont en vacances; ils envoient leurs meilleures salutations et souhaitent aux déléguées et délégués une agréable assemblée.

Il est très heureux de pouvoir accueillir à nouveau les participants à Berne après trois ans de corona.

Dispositions sur la prise de décisions:

Invitation

L'Assemblée des délégués d'aujourd'hui a été convoquée de façon réglementaire et l'invitation a été faite conformément aux prescriptions et délais statutaires.

Voix présentes

Les déléguées et délégués ont signé la liste de présence à l'accueil. Selon le contrôle de présence, 650 voix sont présentes.

Excusées et excusés

Des excuses pour absences ont été reçues; il est renoncé à une énumération individuelle.

Tenue du procès-verbal

Le procès-verbal est cette année aussi rédigé par Geneviève Heinicke.

Quorum

Le président précise pour le procès-verbal, que l'Assemblée des délégués réunit le quorum nécessaire.

Votations

Conformément à l'art. 10 des statuts, les votes et les élections se font à la majorité simple des voix présentes. Cela signifie qu'une décision est adoptée lorsqu'elle obtient plus de VOIX POUR que de VOIX CONTRE. Les abstentions ne sont pas comptabilisées.

Pour le vote final au point 16 de l'ordre du jour 'Modification des statuts', une majorité qualifiée est requise, c.à.d. l'approbation de deux tiers des voix présentes au moment du vote. Si personne ne quitte la salle, le quorum pour le point 16 de l'ordre du jour est de 434 voix.



Le comité de Swiss Golf a décidé d'organiser à nouveau les votes avec le système électronique de vote et d'élection qui a fait ses preuves. Le nombre de voix des membres a été programmé sur les appareils.

Le Président explique l'utilisation des appareils de vote et invite les déléguées et délégués à faire à une votation fictive. Le résultat est de 575 VOIX POUR et de 68 VOIX CONTRE, soit un total de 643 voix; il manque 7 voix.

Le Président demande aux déléguées et délégués de tous voter lors du point suivant de l'ordre du jour afin de pouvoir confirmer que le nombre de voix dans la salle correspond à la liste de présence signée.

Approuver l'ordre du jour

L'ordre du jour a été envoyé aux déléguées et délégués avant l'assemblée. Le Président demande si quelqu'un souhaite prendre la parole. Ce n'est pas le cas.

➔ **L'ordre du jour est par conséquent approuvé.**

Election des scrutateurs

Les scrutateurs ne sont nécessaires qu'en cas de dysfonctionnement du système de vote électronique. Ils seraient élus à ce moment-là.

2. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 19 mars 2022 avec exercice des droits par voie écrite

Le procès-verbal a été envoyé aux déléguées et délégués avant l'assemblée. Le Président demande s'il y a des remarques à ce sujet. Ce n'est pas le cas.

Le Comité propose d'approuver le procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 19 mars 2022.

Le Président demande aux déléguées et délégués de voter.

Résultat de la votation

La proposition du Comité reçoit 650 VOIX POUR.

➔ **Le procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 19 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.**

➔ **Le nombre de voix dans la salle correspond à la liste de présence signée.**

3. Prendre acte du rapport annuel 2022 du Président

Le rapport a été envoyé aux déléguées et délégués avant l'assemblée.

2022 a été une bonne année pour le golf et le Président l'esquisse comme suit en se basant sur les axes stratégiques 2020-2024 de Swiss Golf:

Sport

Le golf suisse se porte mieux que jamais. Nos mesures portent leurs fruits. Nous avons atteint l'objectif d'établir des joueuses et joueurs suisses sur les tours principaux. En effet, Tiffany Aرافي, Elena Colombo, Vanessa Knecht, les sœurs Kim et Morgane Métraux et Albane Valenzuela pourront jouer sur le LET ou le LPGA Tour cette prochaine. Du côté des messieurs, nous avons enfin, après de nombreuses années, à nouveau un golfeur autorisé à jouer sur le DP World Tour en la personne de Jeremy Freiburghaus. Je félicite toutes les personnes impliquées.



Nouveaux golfeurs

Pendant la pandémie, un grand nombre de personnes intéressées ont appris à connaître et à apprécier les avantages du golf. Je suis enchanté que nous ayons franchi la barre symbolique des 100'000 joueuses et joueurs pour la première fois de notre histoire. Je remercie toutes et tous pour leur remarquable travail.

Soutien clubs

Les quatre réunions régionales à Bad Ragaz, Sempach, Lausanne et Losone ont rencontré un franc succès. Les représentantes et représentants des plus de 80 clubs présents, les deux PGO et les associations affiliées ont reçu des informations sur les axes suivants (entre autres thématiques): le sport de performance qui gagne en importance, la fin prévisible des pesticides de synthèse et la Swiss Golf App que nous allons annoncer officiellement et activer son accès dans les prochains jours. J'ai beaucoup apprécié les nombreux retours positifs.

Durabilité

Nous avons atteint l'objectif intermédiaire de 30 parcours certifiés à fin 2022. Avec actuellement 29 installations certifiées GEO et trois ISO-14001, nous sommes sur la bonne voie en ce qui concerne la mise en œuvre de notre stratégie de durabilité «Golf Course 2030 Switzerland». Ceux qui n'auraient pas encore pris connaissance de cette stratégie la trouvent sur notre site internet.

Communication

Nous nous sommes également approchés de notre objectif de garantir une communication claire, transparente et moderne avec tous les groupes cibles. Mais nous pouvons encore progresser. C'est pourquoi un spécialiste du marketing va rejoindre notre équipe en 2023. Le processus est lancé.

Structure et processus

Cette année encore, nous avons remanié divers règlements et divers contrats standards afin de les actualiser.

Ethique

L'année dernière, la fondation Antidoping Suisse a été transformée en fondation «Swiss Sport Integrity», la «Charte d'éthique du sport» élaborée conjointement par l'OFSPD et Swiss Olympic pour un sport sain, respectueux, équitable et durable et les «Statuts en matière d'éthique pour le sport suisse de Swiss Olympic» ont été introduits. En tant que membre de Swiss Olympic, nous sommes directement concernés par ces changements et nous nous engageons activement dans leur mise en œuvre et leur suivi. Nous avons donc apporté les modifications nécessaires à nos statuts, notre documentation et nos processus, et avons été actifs dans la sensibilisation et la formation des personnes concernées. Les valeurs continuent de jouer un rôle central chez Swiss Golf.

Perspectives

En mai, le comité et nos deux directeurs, Barbara Albisetti et Michel Follonier, vont élaborer la nouvelle stratégie 2025-2029. Ce processus sera dirigé conjointement par Lukas Eisner, mon successeur désigné, qui se présentera à l'élection lors de l'Assemblée des délégués 2024, et moi-même. Lukas présentera ce processus lors de la prochaine Assemblée.

Pour conclure son rapport, le Président exprime ses sincères remerciements à notre sponsor principal de longue date ROLEX, à nos partenaires, en particulier au nouveau partenaire média Complemedia, aux membres du comité, aux commissions, au personnel, aux coaches et aux bénévoles.

Le Président demande s'il y a des questions. Ce n'est pas le cas.

➔ **Les déléguées et délégués ont par conséquent pris acte du rapport 2022 du Président.**

4. Prendre acte des rapports annuels 2022 des Présidentes et des Présidents des Commissions

Les rapports des commissions figurent dans le rapport annuel qui a été envoyé aux déléguées et délégués avant l'assemblée.

Les Présidentes et Présidents des Commissions renoncent à des explications supplémentaires mais sont à disposition pour répondre aux questions.

Le Président demande s'il y a des questions. Ce n'est pas le cas.

➔ **Les déléguées et délégués ont par conséquent pris acte des rapports 2022 des Commissions.**

5. Prendre acte du rapport annuel 2022 de la Commission paritaire Supporting Golf sur la contribution au sport

Le rapport a été envoyé aux déléguées et délégués avant l'assemblée.

Les représentantes et représentants de la Commission paritaire renoncent à des explications supplémentaires mais sont à disposition pour répondre aux questions.

Le Président demande s'il y a des questions. Ce n'est pas le cas.

➔ **Les déléguées et délégués ont par conséquent pris acte du rapport 2022 de la Commission paritaire Supporting Golf.**

6. Prendre acte du rapport annuel 2022 de Migros GolfCard sur la contribution aux clubs

Le rapport a été envoyé aux déléguées et délégués avant l'assemblée.

Les représentantes et représentants de Migros GolfCard renoncent à des explications supplémentaires mais sont à disposition pour répondre aux questions.

Le Président demande s'il y a des questions. Ce n'est pas le cas.

➔ **Les déléguées et délégués ont par conséquent pris acte du rapport 2022 de Migros GolfCard.**

7. Prendre acte du rapport annuel 2022 de l'ASGI sur la contribution aux clubs

Le rapport a été envoyé aux déléguées et délégués avant l'assemblée.

Les représentants de l'ASGI renoncent à des explications supplémentaires mais sont à disposition pour répondre aux questions.

Le Président demande s'il y a des questions. Ce n'est pas le cas.

➔ **Les déléguées et délégués ont par conséquent pris acte du rapport 2022 de l'ASGI.**

8. Prendre acte des comptes de l'exercice 2022

Les comptes de l'exercice 2022 ont été envoyés aux déléguées et délégués avant l'assemblée et sont commentés dans le rapport annuel.



Jean-Marc Wallach, Président de la Commission Finances, présente les chiffres clés:

Bilan au 31.12.2022

- Les liquidités ont augmenté pour atteindre CHF 5'330'355.
- Sur les CHF 131'437 de débiteurs bénéficiaires de prestations au 31 décembre 2022, CHF 54'612 ont été encaissés au 31 janvier 2023.
- Aucun investissement important n'a eu lieu en 2022.
- Les régularisations et les provisions nécessaires ont été constituées dans les passifs.
- La réserve pour les championnats sert à équilibrer le budget du sport. Une dissolution peut avoir lieu les années où les moyens prévus pour le sport de haut niveau sont insuffisants.

Compte d'exploitation 2022

- Le budget pour l'exercice 2022 prévoyait un excédent de CHF 19'300. En réalité, un bénéfice de CHF 360'359 a été réalisé.
- Les revenus ont été supérieurs d'environ CHF 259'400 à ceux prévus au budget. Sur ce montant, CHF 282'000 proviennent de l'augmentation des ventes de la Swiss Golf Card par les clubs et les organisations de golf public.
- Au total, les dépenses ont été inférieures de CHF 84'000 par rapport au budget.

Variation du capital 2022

- Le comité propose d'affecter le bénéfice de CHF 360'359 comme suit:
 - o CHF 100'000 à la réserve pour championnats
 - o CHF 200'000 à la réserve générale
 - o CHF 60'359 au résultat reporté

Le Président demande aux déléguées et délégués si la discussion est souhaitée sur ces explications. Ce n'est pas le cas.

➔ **Les déléguées et délégués ont par conséquent pris acte des comptes de l'exercice 2022.**

9. Prendre acte du rapport 2022 de l'Organe de révision Ernst & Young SA

Le rapport de l'Organe de révision a été envoyé aux déléguées et délégués avant l'assemblée.

Le Président demande s'il y a des questions. Ce n'est pas le cas.

➔ **Les déléguées et délégués ont par conséquent pris acte du rapport 2022 de l'Organe de révision.**

10. Approuver les comptes de l'exercice 2022 et donner décharge aux membres du Comité

a) Le Comité propose d'approuver les comptes de l'exercice 2022.

Le Président demande aux déléguées et délégués de voter.

Résultat de la votation

La proposition du Comité reçoit 650 VOIX POUR.

➔ **Les comptes de l'exercice 2022 sont approuvés à l'unanimité.**



b) Le Comité propose de donner décharge aux membres du Comité

Le Président demande aux déléguées et délégués de voter.

Résultat de la votation

La proposition du Comité reçoit 647 VOIX POUR* et 0 VOIX CONTRE.

➔ **La décharge aux membres du Comité est donnée.**

*apparemment, 7 membres du Comité se sont donnés décharge à eux-mêmes. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Au nom du Comité, le Président remercie les déléguées et délégués de leur marque de confiance.

11. Approuver le budget 2023

Jean-Marc Wallach, Président de la Commission Finances, présente les chiffres clés:

Budget 2023

- Le budget 2023 prévoit des revenus de CHF 9'213'200 et des dépenses pour CHF 9'299'565.
- L'excédent de dépenses doit être compensé par une dissolution partielle de la réserve pour championnats d'un montant de CHF 100'000, afin d'obtenir un résultat équilibré de CHF 13'635.
- La vente de la Swiss Golf Card reste la principale source de revenus avec CHF 7'656'000, soit 83% des recettes prévues.
- En ce qui concerne les dépenses, CHF 5'501'500 sont consacrés au sport, dont CHF 2'973'000 (32% des dépenses) au sport de performance et CHF 1'810'000 (20% des dépenses) au sport populaire.
- CHF 2'480'000 (27% des dépenses) sont prévus pour les services aux membres (clubs, PGO, associations affiliées, DPI).
- Aucune affectation aux réserves n'est prévue.

Le Président demande s'il y a des questions. Ce n'est pas le cas.

Le Comité propose d'approuver le budget 2023.

Le Président demande aux déléguées et délégués de voter.

Résultat de la votation

La proposition du Comité reçoit 620 VOIX POUR et 10 VOIX CONTRE.

➔ **Le budget 2023 est approuvé.**

12. Fixer la cotisation Swiss Golf des membres des clubs et des PGO pour 2024

Le Comité a expliqué sa proposition de maintenir le montant de la cotisation à CHF 80.00 sur l'ordre du jour.

Le Président demande s'il y a des questions. Ce n'est pas le cas.

Le Comité propose de fixer la cotisation Swiss Golf des membres des clubs et des membres des PGO à CHF 80.00 (inchangé) pour l'année 2024.



Le Président demande aux déléguées et délégués de voter.

Résultat de la votation

La proposition du Comité reçoit 640 VOIX POUR et 10 VOIX CONTRE.

➔ **La cotisation Swiss Golf des membres des clubs et des membres des PGO à CHF 80.00 (inchangée) pour l'année 2024 est approuvée.**

13. Réélection d'un membre du Comité

Le mandat de 3 ans de Lukas Eisner arrive à échéance cette année et il se présente à la réélection. Le Président informe les déléguées et délégués que son propre mandat arrivera à échéance en 2024 et que Lukas Eisner se présentera l'année prochaine à l'élection en tant que président.

Le président propose aux déléguées et délégués de confirmer la réélection de Lukas Eisner en tant que membre du comité par acclamation.

➔ **La réélection de Lukas Eisner est confirmée par acclamation.**

Le Président le félicite chaleureusement et se réjouit de poursuivre sa collaboration avec lui au sein du comité.

14. Réélection de l'Organe de révision pour 2023

Le Comité propose de réélire Ernst & Young SA comme Organe de révision pour l'année 2023.

Le Président demande s'il y a des questions. Ce n'est pas le cas.

Le Président demande aux déléguées et délégués de voter.

Résultat de la votation

La proposition du Comité reçoit 631 VOIX POUR et 18 VOIX CONTRE.

➔ **La réélection de Ernst & Young SA comme Organe de révision pour l'année 2023 est approuvée.**

15. Demande d'admission du Golf de Pra Roman SA en tant que DPI

Le Comité a examiné la demande quant à sa conformité formelle; il l'a jugée complète et la soumet au vote de l'Assemblée des délégués.

Le Président demande s'il y a des questions. Ce n'est pas le cas.

Le Président demande aux déléguées et délégués de voter.

Résultat de la votation

La demande d'admission du Golf de Pra Roman SA en tant que DPI reçoit 609 VOIX POUR et 0 VOIX CONTRE.

➔ **La demande d'admission est approuvée.**

Le Président félicite Pierre Rindlisbacher pour l'admission du Golf de Pra Roman SA au sein de la fédération.

16. Modification des statuts

Les modifications des statuts proposées ont été envoyées aux déléguées et délégués avec les documents relatifs à l'Assemblée des délégués.

Le Président explique le processus de votation:

- Les trois thèmes 16a) Formulation neutre des genres, 16b) Membres, 16c) Droit de vote sont traités individuellement. En cas d'éventuelles propositions de modification ou de contre-propositions, il faudra sélectionner celle sur laquelle portera la votation finale.
- Lorsque aucune proposition de modification ou contre-proposition n'est soumise pour l'un des thèmes, la votation finale porte sur la proposition du Comité.
- Lorsque des propositions de modification ou des contre-propositions sont soumises pour l'un des thèmes, celles-ci sont soumises au système de coupe. La majorité simple s'applique ici.
- Pour la votation finale sur la proposition globale des modifications des statuts dûment adaptée, la majorité qualifiée de deux tiers des voix présentes, c.à.d. deux tiers de VOIX POUR, est nécessaire.
- Une abstention équivaut à une VOIX CONTRE.

Le Président demande s'il y a des questions au sujet de ce processus. Il n'y a pas de questions; les votations peuvent commencer.

a) Formulation neutre des genres

Le Comité propose d'approuver la formulation neutre des genres dans l'art. 3, l'art. 7, l'art. 8, l'art. 9, l'art. 10, l'art. 11, l'art. 12, l'art. 14 et l'art. 19.

Le Président demande aux déléguées et délégués de voter.

Résultat de la votation

La proposition du Comité reçoit 619 VOIX POUR et 31 VOIX CONTRE.

➔ **La votation finale portera sur la proposition du Comité.**

b) Membres de l'Association

Le Comité propose d'approuver l'introduction du nouveau chiffre f) dans l'art. 3 'Le/la responsable de la commission des athlètes'.

Le Président demande aux déléguées et délégués de voter.

Résultat de la votation

La proposition du Comité reçoit 623 VOIX POUR et 21 VOIX CONTRE.

➔ **La votation finale portera sur la proposition du Comité.**

c) Droit de vote

Le Comité propose d'approuver l'introduction d'un article supplémentaire. L'ancien art. 7.6 devient l'art. 7.7. L'art. 7.6 stipule désormais: 'Le/la responsable de la commission des athlètes dispose du droit de vote, il/elle a une voix.

Le Président demande aux déléguées et délégués de voter.

Résultat de la votation

La proposition du Comité reçoit 649 VOIX POUR et 1 VOIX CONTRE.

➔ **La votation finale portera sur la proposition du Comité.**



Votation finale

La proposition globale (dûment adaptée) est soumise au vote final.

Pour que la proposition soit approuvée, il faut une majorité de deux tiers des voix présentes, c.à.d. 434 voix.

Le Président invite les déléguées et délégués à procéder au vote final.

Résultat de la votation finale

La proposition du Comité reçoit 641 VOIX POUR.

➔ **La proposition de modifications des statuts est approuvée.**

Au nom du Comité, le Président remercie les déléguées et délégués de cette décision.

17. Modification du Règlement d'admission de membres

Après l'approbation des modifications des statuts, il reste à adapter le Règlement d'admission de membres.

Le Comité propose d'approuver l'introduction d'un chiffre supplémentaire. L'actuel chiffre E devient le chiffre F ; le chiffre F devient le chiffre G. Le chiffre E règle désormais l'admission du/de la responsable de la commission des athlètes.

Le Président demande aux déléguées et délégués de voter.

Résultat de la votation

La proposition du Comité reçoit 620 VOIX POUR et 0 VOIX CONTRE.

➔ **La modification du Règlement d'admission de membres est approuvée.**

18. Election de la responsable de la commission des athlètes en tant que membre de Swiss Golf

Les déléguées et délégués ont reçu le CV de Chiara Tamburlini avec les documents relatifs à l'assemblée et ont certainement lu l'article dans la nouvelle édition du magazine Swiss Golf. Elle est actuellement à l'université aux Etats-Unis et s'excuse de ne pas pouvoir être présente.

Le Comité propose d'élire Chiara Tamburlini, responsable de la commission des athlètes, en tant que membre de Swiss Golf.

Le Président demande aux déléguées et délégués de voter.

Résultat de la votation

La proposition du Comité reçoit 642 VOIX POUR et 8 VOIX CONTRE.

➔ **L'élection de Chiara Tamburlini en tant que membre de Swiss Golf est approuvée.**

Le Président félicite Chiara pour son élection.

19. Se prononcer sur les propositions qui ont été soumises par des membres en application de l'art. 8, al. 4 des statuts

Il n'y a pas de propositions.

20. Divers

Remerciements à Pierre Ducrey

Pierre Ducrey a eu une carrière académique remarquable en tant que professeur d'histoire ancienne, recteur de l'Université de Lausanne et directeur de l'École suisse d'archéologie en Grèce (1982-2006). Il est toujours actif en tant qu'historien et publiciste.

Pierre est membre du Golf Club de Lausanne et a été l'un des meilleurs joueurs de golf suisse dans sa jeunesse. Pendant ses loisirs, il a longtemps officié comme rédacteur de la Revue Suisse de Golf et a rédigé les deux livres «Histoire du Golf de Crans 1906-2006», «Le Golf Club de Lausanne 1921-2021», parus récemment.

Swiss Golf remercie chaleureusement Pierre Ducrey pour la donation de ses archives photographiques complètes des années 1957-1982, que nous avons maintenant numérisées. De même, grâce à sa collection de magazines de golf 1950-2002, nous avons pu créer des archives numériques de ces magazines. Les déléguées et délégués trouveront ces données sur notre site Internet dans les prochains mois et pourront, grâce à ces photos et magazines, revivre le passé de Swiss Golf qui est encore bien présent pour beaucoup.

Au nom de Swiss Golf, Annette Weber-Hadorn, Présidente de la Commission Communication, remet à Pierre Ducrey un bon pour des clubs de golf Callaway en signe de remerciement et d'estime. Les clubs de golf ont déjà été déposés pour lui au Golf de Lausanne.

Pierre Ducrey prend la parole, il remercie chaleureusement le Président et les membres du Comité et se réjouit de pouvoir faire un discours. Pierre Ducrey raconte son parcours de golfeur ainsi que les débuts de la 'Revue de Golf', fondée par Otto Dillier. Malheureusement, les numéros 1 à 56 de la revue manquent et il lance un appel aux clubs pour qu'ils regardent dans leurs archives si l'un ou l'autre numéro s'y trouve. Celui-ci peut alors être envoyé à Swiss Golf pour numérisation.

Pour terminer, les déléguées et délégués lui font une longue et chaleureuse ovation.

Le Président demande ensuite si quelqu'un à un point sous Divers. Cela n'est pas le cas et il informe sur les prochaines dates importantes de Swiss Golf.

Dates 2023

- 10.06. President's & Captain's Day, GC Lugano
- 01.09. Apéritif & Repas Swiss Golf @ Omega Masters, Sporting Club, Crans
- 09.10. Réunions régionales Est & Sud, GC Zürichsee
- 10.10. Réunions régionales Centre, GC Meggen
- 11.10. Réunions régionales Ouest, GC Bonmont
- 26.10. Réunions régionales Tessin, GC Ascona

Pour conclure, il donne la parole à Michel Follonier, Directeur Services.



Swiss Golf App

Michel Follonier communique une brève information au sujet de la Swiss Golf App et de son lancement qui aura lieu la semaine prochaine.

Il oriente sur le processus de lancement et les moyens prévus pour permettre d'accompagner les utilisateurs:

- La Swiss Golf App sera disponible au téléchargement dans le courant de la semaine prochaine, dès qu'elle aura passé avec succès les contrôles de conformité effectués par Apple et Google.
- La communication aux golfeuses et golfeurs se fera via notre site internet, les réseaux sociaux, la newsletter et du matériel promotionnel.

Michel Follonier lance une vidéo de promotion.

Avant que l'app ne soit activée et les golfeuses et golfeurs informés, les clubs, les PGO et les membres affiliés recevront lundi prochain des informations ciblées de Swiss Golf sur:

- La connexion à l'app via les informations présentes sur la Swiss Golf Card (Swiss Golf ID et Code PIN) – Ceux qui n'ont pas encore reçu leur Swiss Golf Card 2023 pourront encore utiliser le Code PIN 2022 jusqu'au 31 mai 2023.
- La disparition de l'app Mobic remplacée par la Swiss Golf Card digitale dans l'app.
- Les moyens d'information et de formation mis à disposition dans l'app, sur notre site internet et sur les réseaux sociaux (user guide, FAQ pour golfeurs, FAQ pour secrétariats, tutoriels vidéo).
- Les moyens d'information que les clubs, PGO et membres affiliés pourront utiliser pour faire découvrir la Swiss Golf App à leurs membres (affiches, liens).

Sous l'aspect de la modernité et de la durabilité, la Swiss Golf App est un pas important vers la suppression de la Swiss Golf Card physique (carte plastique).

Michel Follonier remercie les déléguées et délégués de leur attention. Le staff Swiss Golf et lui-même se tiennent volontiers à disposition durant l'apéritif ou le repas pour répondre à toute question spécifique sur le sujet.

Le Président reprend la parole pour le dernier point de l'ordre du jour.

21. Prochaine Assemblée des délégués

La prochaine Assemblée des délégués aura lieu le **Samedi, 16 mars 2024** à Berne.

Le Président remercie les déléguées et délégués de leur participation, de leur confiance, de l'ambiance amicale et clôt l'Assemblée à 11h20.

Reto Bieler
Président

Lukas Eisner
Vice-Président

Epalinges, 29 mars 2023